

**La COVID-19 a tiré la
sonnette d'alarme :**

**Nous, les Peuples,
refusons d'être
laissés pour
compte**

**Déclaration de
l'Assemblée mondiale des
Peuples
21-23 Septembre 2021**

*« Nous sommes à la croisée des chemins. Les choix que nous faisons maintenant
pourraient nous mettre sur la voie de l'effondrement et d'une crise perpétuelle
ou sur la voie d'un monde plus vert et plus sûr pour tous. »
~ António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies*

*« Continuons à faire ce qui est possible, et
bientôt, quand on regardera en arrière, on se rendra compte qu'on a
réalisé l'impossible ! »
~ Proverbe dalit ancestral*

Table des matières

PRÉAMBULE.....	2
I. Santé publique : Un vaccin pour tous.....	3
Nos revendications	4
Thématiques interconnectées : Dimension de genre, Âge et Marginalisation	4
II. Protection sociale.....	6
Nos revendications	6
Thématiques interconnectées.....	7
III. Des conflits à la paix.....	9
Nos revendications	9
Thématiques interconnectées	11
IV. Justice climatique et environnementale.....	11
Nos revendications	12
Thématiques interconnectées	13
V. Le financement du développement : Vers une nouvelle architecture financière mondiale.....	14
Appel à une action internationale dès maintenant.....	14
Justice en matière de dette.....	14
Justice fiscale	15
Aide publique au développement (APD)	16
Justice commerciale et risques systémiques.....	16
Les risques d'une austérité grandissante	18
Thématiques interconnectées.....	18
VI. Restriction des droits humains et fermeture de l'espace civique pour lutter contre la pandémie....	20
Nos revendications	20
Thématiques interconnectées.....	21
VII. Réforme des Nations Unies	23
Nos revendications	23

PRÉAMBULE

Nous, les Peuples qui refusons d'être laissés pour compte – afin de promouvoir une union plus équanime des Peuples et des Nations qui encourage la solidarité et le respect des droits humains de tous les individus, de protéger la planète des dégradations environnementales et du changement climatique anthropogène, d'éradiquer la pauvreté et les inégalités et de faire émerger de cette pandémie un monde juste, équitable, résilient et durable – ordonnons et établissons cette Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples.

Nous appelons celles et ceux qui nous ont laissés pour compte à écouter et à agir dans leur intérêt, ainsi que dans le nôtre, parce que nous faisons partie d'une seule et même grande communauté mondiale.

Comme l'a écrit la romancière et militante Arundhati Roy, la pandémie de COVID-19 « a été semblable à un rayon X, révélant les failles horribles, systémiques et institutionnalisées de notre monde incontestablement injuste ». « La pandémie nous appelle à nous réveiller, mais nous continuons à dormir profondément », ajoute le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres.

La COVID-19 a mis en exergue les inégalités profondes d'un ordre mondial inadapté. Mais elle est loin d'être la première crise à toucher les milliards de personnes dont les droits à la santé, à la sécurité, à la nourriture et à la dignité sont bafoués de manière systématique.

Depuis le début de la pandémie en décembre 2019, plus de 200 millions de personnes ont contracté la COVID-19. Quatre millions et demi de personnes – des sœurs, des frères, des parents, des voisins et des amis – sont mortes de la maladie. Et il s'agit là des chiffres officiels. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé, étant donné que de nombreuses communautés n'ont simplement pas la volonté ou les ressources nécessaires pour fournir des chiffres complets.

Le virus de la COVID-19 est un virus inégalitaire. Les disparités sont partout autour de nous. Parmi les nouveaux milliardaires de la pandémie, on retrouve neuf PDG de sociétés pharmaceutiques. De manière générale, les milliardaires sont devenus encore plus riches, profitant d'un système qui récompense les profits monopolistiques. En parallèle, près de 100 millions de personnes se sont retrouvées en situation de pauvreté extrême.

Les femmes et les filles, dans toute leur diversité, sont aux premières lignes de la lutte contre la pandémie, tout en soutenant leur famille et leur communauté et en contribuant à l'économie à travers le travail rémunéré et non-rémunéré. Les membres des communautés marginalisées sont poussés vers des emplois de première ligne dangereux et se retrouvent à retirer les carcasses des rues ou à nettoyer les cadavres avant qu'ils ne soient incinérés, et ce, sans recevoir le moindre équipement de protection individuelle comme des masques ou des gants. Pour celles et ceux qui tombent malades, il n'y a pas ou peu de filet de protection sociale pour les soutenir. Les réfugiés et les migrants, qui fuient la violence, l'injustice et la pauvreté, vivent dans des lieux surpeuplés, sans aucune protection, sans procédure officielle, sans produits ou équipements hygiéniques adaptés, et sont accusés de propager le virus, tout en se voyant souvent refuser l'accès à la vaccination.

Cependant, **Nous, les Peuples**, refusons d'être laissés pour compte. Même si nous sommes marginalisés, exploités et persécutés de manière systématique, nous ne sommes pas des victimes. Nous comprenons les problèmes et leurs causes. Nous sommes innovants et nous avons des solutions pour lutter contre les préjudices systémiques et structurels auxquels font principalement face les femmes et les filles, les peuples autochtones, ainsi que tous les individus marginalisés à cause de leur âge, de leurs préférences sexuelles, de leurs systèmes de croyances, de leur emploi ou de leur ascendance.

Les individus détiennent le pouvoir d'une myriade de façons : nous avons des droits ; nous pouvons voter et faire entendre notre voix ; nous pouvons gérer nos richesses grâce à nos comptes en banque et nos ressources ; notre consommation d'énergie, de nourriture et d'informations ; notre participation créative en tant qu'artistes, gardiens de la sagesse d'antan et façonneurs de valeurs et de croyances ; et notre autonomie en tant que citoyens, bénévoles, militants pour la transparence et créateurs de notre propre destin.

Ceux qui nous laisseraient pour compte – les architectes et bénéficiaires des systèmes qui encouragent la cupidité, la discrimination, les injustices ethniques, raciales et de genre, l'âgisme et la violence – affirment que le prix à payer pour honorer leurs engagements, atteindre les Objectifs de développement durable, lutter contre la crise climatique et mettre un terme à cette pandémie qui dure depuis maintenant près de deux ans, est simplement trop élevé, comme si les ressources n'existaient pas. Cependant, la pandémie a encore une fois montré que, quand une crise touche les riches et les puissants de ce monde, il est possible de trouver et de mobiliser énormément de ressources.

Nous sommes plus de 950 délégués, représentant des milliers de mouvements et d'organisations populaires, ainsi que des millions de personnes à travers le monde.

Nous, les Peuples qui refusons d'être laissés pour compte, imaginons un nouveau monde juste, équitable, fondé sur le respect des droits et respectueux de l'environnement. Et notre combat ne prendra fin que lorsque ce monde sera réalité.

I. Santé publique : Un vaccin pour tous

L'échec des dirigeants mondiaux à contenir la pandémie, à renverser les inégalités croissantes et à réaliser les Objectifs de développement durable n'est nulle part plus évident que dans l'approche adoptée par la communauté internationale en matière de santé publique ces deux dernières années.

L'accès universel à la santé, sans aucune forme de discrimination, est un droit humain. Cependant, dans une période où l'accès à un vaccin contre la COVID-19 est essentiel pour la santé individuelle et publique, ce droit fondamental est refusé à des milliards de personnes, ce qui met en danger les communautés du monde entier. Il semblerait en effet que la santé soit un bien à vendre, avec de trop nombreux gouvernements qui soutiennent la priorisation des bénéfices privés à court terme, plutôt que l'intérêt public commun à long terme.

Cela fait presque deux ans que la pandémie a commencé. Seuls dix pays ont reçu soixante-quinze pour cent de la totalité des doses de vaccin contre la COVID-19. Cet apartheid vaccinal témoigne de l'échec des politiques actuelles.

Nos revendications

- Un accès gratuit et universel au vaccin contre la COVID-19 par le biais de l'approbation de la dérogation à l'Accord sur les ADPIC sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce – ainsi que des outils nécessaires pour endiguer la pandémie, comme des tests, des médicaments, de l'oxygène et autres traitements thérapeutiques, en plus de masques et d'équipements de protection individuelle – pour tous, le plus rapidement possible. Cet objectif peut être atteint grâce à C-TAP, le *Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19*, un programme mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la santé pour permettre l'octroi de permis et le transfert des technologies nécessaires pour la fabrication de vaccins à travers le monde.
- Investir immédiatement dans la santé publique en tant que droit fondamental et inverser la tendance en matière de privatisation. Des investissements à grande échelle sont nécessaires de toute urgence pour pouvoir produire le vaccin, mettre en œuvre les programmes de vaccination et distribuer des médicaments, des kits de tests et des équipements de protection individuelle.
- Alors que le monde entier a les yeux rivés sur la COVID-19, les gouvernements et les institutions internationales doivent également se souvenir qu'il est de leur responsabilité de renforcer les investissements dans la prévention, le traitement et l'éradication de toutes les maladies, en ce compris le paludisme, la dengue et les maladies qui touchent principalement les habitants des pays à faible et moyen revenu.
- S'assurer que personne ne soit laissé pour compte ; offrir des ressources supplémentaires et veiller à atteindre les communautés qui font face à l'exclusion et à la discrimination au quotidien, y compris les communautés discriminées sur la base de l'emploi et de l'ascendance, les populations autochtones, les communautés LGBTQI+, les migrants, les personnes porteuses d'un handicap et les réfugiés.

Simplement sortir de la catastrophe de la COVID-19 n'est pas suffisant. Nous devons également empêcher que de telles tragédies n'aient lieu à l'avenir.

L'histoire se répète-t-elle ? La pandémie de VIH-SIDA requérait une réponse qui n'aurait pas été mise en œuvre si ce n'avait été des militants de la société civile et de la pression sans faille qu'ils ont exercée. Une fois qu'un traitement avait été mis au point, c'est devenu un impératif moral et juridique d'établir un accès universel à ce traitement. Des licences pour produire des versions génériques des médicaments ont été accordées et la pandémie a pu être contenue. Aujourd'hui, ce qu'il faut faire est aussi clair qu'à l'époque, et **Nous, les Peuples** qui refusons d'être laissés pour compte, ne baisserons pas les bras tant que ce ne sera pas le cas.

La dimension de genre : Une « pandémie de l'ombre » de violence de genre a émergé dans le sillage de la pandémie de COVID-19. De nombreux pays à travers le monde rapportent une augmentation significative du nombre d'appels vers des lignes d'assistance téléphonique, et ce, alors que les services de santé publics sont surchargés par les cas de COVID-19. Des dizaines de millions de jeunes filles des pays à faible et moyen revenu sont exclues des activités d'apprentissage à domicile. Le nombre de mariages d'enfants augmente, le fardeau économique de la pandémie poussant les familles à marier leurs enfants à un jeune âge.

L'âge et la COVID-19 : Les personnes âgées, et particulièrement celles n'ayant pas accès à la vaccination, sont les plus susceptibles de contracter une forme grave de la COVID-19. Dans les pays à faible revenu, les taux de mortalité liés à la COVID-19 semblent être plus élevés chez les hommes, ce qui crée une nouvelle génération de veuves, dont la plupart se retrouvent sans aucun soutien financier. Dans le même temps, le taux de chômage élevé, lié au ralentissement économique découlant de la COVID-19, touche les jeunes de manière disproportionnée, alors que ces derniers sont déjà sous pression à cause de l'automatisation et de la précarisation du marché du travail.

Marginalisation : Si le virus de la COVID-19 ne discrimine pas, les individus, eux, oui. Les communautés qui portent traditionnellement le poids de la haine xénophobe, des discriminations ethniques et raciales, du sectarisme de caste et de l'esclavage moderne souffrent également de taux d'infection et de mortalité liés à la COVID-19 plus élevés, en raison d'un accès aux soins de santé inférieur et inégalitaire et de taux de vaccination plus faibles.

II. Protection sociale

La pandémie de COVID-19 a mis en exergue l'état décrépi des systèmes de protection sociale existants. Des décennies de promesses non tenues, de politiques qui favorisent le profit plutôt que l'humain et la planète et de programmes d'austérité ont ébranlé la protection sociale, les filets de sécurité d'urgence et les services publics essentiels.

Même si les programmes d'urgence offrent du soutien en temps de crise, ce ne sont que des mesures provisoires. La communauté internationale et les gouvernements nationaux doivent créer un système de protection sociale complet si nous voulons réaliser les Objectifs de développement durable et donner vie aux idées de « Ne laisser personne pour compte » et de « La dignité pour tous ».

Les systèmes de protection sociale sont un mécanisme reconnu, direct et rapide permettant d'éradiquer la pauvreté et de réduire les inégalités. Ils libèrent la créativité et les capacités individuelles de chacun, offrent la résilience nécessaire face aux catastrophes « naturelles », aux pandémies et aux crises économiques et représentent un investissement à long terme dans la croissance économique et sociale des pays et des communautés. La protection sociale est un bien public universel et un droit humain fondamental !

Nos revendications

Créer et garantir un socle de protection sociale universel pour tous, garantissant :

- L'accès à des soins de santé essentiels et de qualité, y compris les soins obstétricaux ;
- Un revenu de sécurité pour les enfants, incluant un accès à un enseignement et à une alimentation de qualité ;
- Des aides financières pour les personnes incapables d'avoir assez de revenus, en ce compris les personnes au chômage, les personnes porteuses d'un handicap ou les parents en congé parental ;
- Le paiement de pensions pour les personnes âgées.

Afin de garantir un socle de protection sociale universel, la communauté internationale doit :

- **Réaffirmer son engagement à réaliser l'ODD 1.3** : Les états doivent « mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient ». Les indicateurs permettant de mesurer la réalisation de l'ODD 1.3 incluent notamment des données ventilées montrant la proportion des différents secteurs de la population, y compris les femmes, les enfants, les personnes âgées et les groupes vulnérables, couverts par les systèmes de protection sociale.
- **Établir un Fonds mondial pour la Protection sociale** pour fournir les ressources techniques, consultatives et financières dont les pays à faible revenu ont besoin pour établir et maintenir des socles de protection sociale. Le Fonds soutiendra également le renforcement des capacités à l'intérieur et entre les nations afin que les pays puissent apprendre les uns des autres et mettre en place des systèmes durables qui

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021
résistent aux chocs externes. Plus de détails sur ce sujet ici : [Appel de la société civile
à la création d'un Fonds mondial pour la Protection sociale.](#)

Si le financement international et le soutien technique sont importants, ils ne remplacent pas la responsabilité des gouvernements nationaux et locaux d'établir et de financer des socles de protection sociale nationaux fondés sur les droits.

Les gouvernements doivent :

- Reconnaître que la protection sociale est un droit et un bien public qui ne doit pas être politisé.
- Aider financièrement les personnes qui en ont le plus besoin, y compris les communautés exclues et marginalisées, les migrants et les réfugiés, les personnes âgées, les parents en congé parental, les personnes porteuses d'un handicap, les habitants des zones rurales, les populations autochtones, les personnes dans l'incapacité de travailler, ainsi que les individus qui font face à des discriminations de genre, ethniques ou raciales ou à toute autre forme de discrimination.
- Allouer les ressources nécessaires au renforcement des programmes sociaux existants et établir un socle de protection sociale durable avec un financement durable.
- Supprimer les obstacles bureaucratiques dans les processus d'accès à la protection sociale et promouvoir la transparence et la responsabilité du bas vers le haut.
- Garantir des emplois et des salaires décents pour les travailleurs afin de réduire les inégalités ; reconnaître les travailleurs informels et leur offrir une protection sociale ; établir un seuil de référence pour les prestations de soins non rémunérées.
- Garantir l'accès à l'éducation en offrant une connexion Internet aux familles à faible revenu et aux communautés marginalisées, ainsi que des bourses aux individus souffrant de discriminations fondées sur l'emploi et l'ascendance.

La dimension de genre : La pandémie a plus que jamais mis en exergue le fait que créer et financer des systèmes de protection sociale sensibles au genre est essentiel pour lutter contre la pauvreté des femmes et des filles. Les systèmes de protection sociale doivent couvrir les travailleurs et travailleuses de l'informel, y compris le secteur des soins non rémunérés. En matière de santé, les schémas de protection sociale doivent inclure et couvrir des services spécifiques aux besoins des femmes et des filles, dans toute leur diversité, en ce compris des services de santé sexuelle et reproductive (SSR), des services obstétricaux et pédiatriques, des services pour les victimes de violence sexuelle ou de genre et des services d'avortement sûrs et sécurisés.

Âge : La protection sociale est essentielle pour réduire les vulnérabilités liées à l'âge. Dans de nombreux pays, les femmes âgées sont plus susceptibles de se retrouver en situation de pauvreté que les hommes, du fait de revenus moins élevés, de prestations de soin non rémunérées et d'une espérance de vie plus longue. Il faut également offrir aux jeunes la possibilité de participer à la création des politiques et des processus qui influencent leur vie, ainsi que d'en bénéficier.

Marginalisation : Les communautés souffrant de discrimination fondée sur l'emploi et l'ascendance font face à des discriminations intergénérationnelles, sont exclues des ressources et des services sociaux publics et sont souvent victimes de ségrégation, malgré des mesures de protection constitutionnelles et juridiques. La famine, l'insécurité alimentaire et la pauvreté touchent ces communautés de manière disproportionnée. Les pratiques culturelles, ainsi que l'esclavage et la traite des enfants bafouent le droit à une éducation de qualité de millions d'enfants. Les communautés marginalisées, y compris les personnes porteuses d'un handicap, doivent être représentées dans les gouvernements locaux afin de s'assurer que leurs voix soient entendues et que leur droit à la protection sociale soit respecté.

III. Des conflits à la paix

La COVID-19 a mis en exergue une violence triste et profonde, née de l'injustice. Cependant, même avant le début de la pandémie, le nombre de conflits violents avait considérablement augmenté ces dix dernières années. En 2020, près de 80 millions de personnes ont fui la guerre, la persécution et la violence.¹

Aucune société ne peut se développer dans un environnement de peur et d'insécurité. Le développement et la paix vont de pair. La violence et les conflits sont souvent motivés par la cupidité, la soif de ressources naturelles, l'absence d'emplois et de moyens de subsistance décents, les inégalités, les structures en faillite et les intérêts commerciaux.

La paix représente à la fois un objectif et le moyen d'atteindre cet objectif. La paix dépend de la justice, de l'équité et de la solidarité et requiert des sacrifices, de l'altruisme et du courage, tant au niveau individuel qu'au niveau institutionnel. Les sociétés pacifiques ne peuvent pas être construites sur les piliers de l'injustice. Néanmoins, malgré notre interdépendance évidente, on continue à faire la part belle aux politiques et aux actions qui privilégient certains individus plutôt que d'autres et qui renforcent le statu quo.

Malgré la promesse de la Charte des Nations Unies et de l'Objectif de développement durable #16, il est évident que l'architecture de la paix actuelle n'arrive pas à répondre aux défis sécuritaires de notre époque. Que ce soit la violence apparente qui fait les gros titres de l'Afghanistan au Venezuela ou la violence domestique insidieuse répandue à travers le monde, chaque communauté et chaque nation a beaucoup d'efforts à fournir.

Nos revendications

Nous appelons les nations du monde entier à :

- Réduire les dépenses militaires d'au moins 3 pour cent annuellement (25 % d'ici à 2030) et à réallouer les bénéfices à la construction de la paix et au développement.
- Soutenir une réforme substantielle de l'architecture de la paix internationale, telle qu'articulée dans « Notre programme commun », et veiller à ce que les femmes participent équitablement aux processus de prise de décisions post-conflits et liés à la paix. Renforcer et ratifier, de manière universelle, la Cour pénale internationale. Traduire en justice les responsables de crimes de guerre, y compris ceux qui utilisent le viol et d'autres formes de violence sexuelle comme arme de guerre, et exclure ces actes des dispositions d'amnistie dans les processus de résolution de conflits.
- Inclure des perspectives pertinentes et diversifiées dans les consultations et rechercher un consensus parmi des opinions plurielles. Si vous voulez avancer rapidement, avancez seuls – mais si vous voulez tenir la distance, avancez ensemble.
- Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par le biais de l'enseignement et enseigner les techniques de résolution de conflits à l'école.

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021

- Respecter leurs engagements. Pour construire des sociétés réellement pacifiques et sûres, les gouvernements doivent garantir le respect de tous les droits humains inscrits dans la Charte internationale des droits de l'homme, en ce compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Nous condamnons la violence partout dans le monde. Bien qu'il y ait trop de conflits pour en dresser une liste complète, nous tenons à souligner les injustices suivantes :

- **Afghanistan.** Près de deux décennies après l'intervention des États-Unis en Afghanistan dans le but d'évincer les Talibans du pouvoir, le monde a collectivement failli le peuple afghan. Les dirigeants du monde entier et les institutions onusiennes devraient offrir un accès immédiat à des lieux de refuge sûrs aux millions de civils qui fuient un régime injuste, principalement aux Afghans venant des régions où les Talibans recommencent à instaurer des politiques brutales. Ils devraient également offrir un soutien et des protections adéquates aux civils qui se trouvent toujours à l'intérieur du pays, principalement les femmes et les filles.
- Les coups militaires en **Guinée**, au **Mali** et en **Birmanie** ont ébranlé la démocratie, les droits humains et les processus de paix. La **Chine** aurait également enfermé plus d'un millions d'Ouïghours et de personnes appartenant à d'autres minorités musulmanes dans des camps d'internement.² Les **Syriens** à Alep vivent dans une peur constante des attentats à la bombe, alors qu'une guerre civile qui dure depuis plus d'une décennie a déjà déplacé 13 millions de personnes.
- Cela fait déjà plus de 14 ans qu'Israël et l'Égypte sont engagés dans un blocus illégal et meurtrier à l'encontre de Gaza et que des restrictions de mouvement empêchent les familles d'avoir accès aux soins médicaux essentiels. Israël détruit des foyers dans les territoires occupés en **Palestine**. Israël a également ouvert le feu sur des pêcheurs et des agriculteurs à Gaza, torturé des prisonniers et été l'auteur d'homicides illégaux.³ Les groupes armés palestiniens ont également commis des attaques illégales, notamment le lancer de plus de 4300 roquettes non guidées vers des centres de population israéliens, violant ainsi l'interdiction d'attaquer des civils de manière délibérée ou sans faire de distinction.⁴

Malgré ces exemples affreux, la paix n'est pas seulement possible, elle est aussi inévitable. Le courage et la volonté politiques sont nécessaires. Il faudra simplement voir s'il s'agira d'un choix pour lutter contre la réalisation des menaces existentielles, ou d'une décision à laquelle nous n'arriverons qu'à la suite d'autres catastrophes qui auront poussé l'humanité vers le précipice de sa survie.

Nous, les Peuples qui refusons d'être laissés pour compte, nous engageons à promouvoir la volonté politique des peuples du monde entier et réclamons que les gouvernements nous rejoignent dans notre effort.

La dimension de genre : Les réponses de nombreux pays face à la COVID-19 ont été caractérisées par des politiques agressives et punitives ayant un impact disproportionné sur les populations criminalisées et marginalisées, notamment la communauté LGBTQI+ et les travailleurs et travailleuses du sexe. Ces politiques peuvent décourager les femmes de chercher à avoir accès aux services de santé, d'aller travailler ou de fuir des situations violentes... Les approches militarisées en matière de paix et de sécurité, qui sont malheureusement la norme, excluent et minent systématiquement la participation, la protection et les droits des femmes. Garantir la participation complète et active des femmes aux processus de construction de la paix permet d'aboutir à des solutions plus durables.

Âge et violence : Il faut empêcher et mettre fin aux actes de violence, de négligence ou d'abus à l'encontre des personnes âgées, que ce soit chez elles, dans des institutions ou en ligne. Les gouvernements doivent également protéger les jeunes des conflits armés et de toutes les formes de violence, y compris la traite d'êtres humains, le travail forcé ou les crimes sexuels et basés sur le genre. Les personnes âgées et les jeunes ont un rôle important à jouer dans la résolution de conflits. Toutes les parties prenantes devraient leur permettre de participer équitablement et activement à la construction de la paix et aux processus de prise de décisions.

Marginalisation : Les réponses aux tentatives visant à contester les pratiques discriminatoires prennent souvent la forme de violence extrême. Les femmes des communautés marginalisées sont trop souvent la cible d'assassinats qui constituent une vengeance à l'encontre de leur famille ou de leur communauté. Des tribunaux supérieurs doivent tenir les tribunaux inférieurs responsables en cas d'atrocités, de discrimination et de violence à l'encontre des communautés marginalisées.

IV. Justice climatique et environnementale

Alors que tous les yeux sont rivés sur la pandémie de COVID-19, la crise climatique et de la biodiversité continue à un rythme soutenu. Nous arrivons à un point de non-retour.⁵ À moins d'agir maintenant, l'humanité sera la cause d'une augmentation des températures de 2,7 degrés d'ici la fin du siècle. Un million d'espèces sont menacées d'extinction.⁶ La sécurité alimentaire pourrait s'effondrer.

Pendant la pandémie, alors que les populations souffraient déjà des effets de cette dernière, 140 millions de personnes ont dû faire face aux conséquences dévastatrices d'inondations, de sécheresses, de tempêtes et d'incendies. En plus de cela, 660 millions de personnes âgées et d'enfants de moins de cinq ans vivent dans des zones qui ont été touchées par des vagues de chaleur et ont donc été disproportionnellement touchés par la maladie ou par la mort.

La perte de biodiversité et la crise climatique exacerbent les inégalités existantes. Les communautés les moins responsables de la perte de la biodiversité sont celles qui en souffrent le plus, en particulier les peuples autochtones, les petits agriculteurs, les pêcheurs, les personnes âgées, les femmes et les enfants. Les connaissances, les compétences, la rotation des cultures et les cultures traditionnelles autochtones se perdent. Dans le même temps, les entreprises et les individus qui bénéficient du statu quo font échouer les actions pour le climat par le biais de campagnes de désinformation trompeuses qui renient et ignorent la science, le tout pour continuer à faire affaire comme cela les arrange.

La justice climatique est ancrée dans les droits humains, notamment dans le droit de toutes les générations présentes et futures à un environnement sûr, propre, sain et durable.

Nos revendications

- Donner la priorité aux individus et à la planète plutôt qu'au profit et respecter les droits des animaux et de Mère Nature. Reconnaître la relation d'interdépendance entre l'humanité et la nature, ainsi que les droits des peuples autochtones aux territoires et aux ressources, puisqu'ils sont les gardiens de la biodiversité et de la bonne santé des écosystèmes. Renforcer les actions visant à mettre un terme au commerce illégal d'espèces sauvages ; ce n'est pas seulement immoral, mais ça pourrait également être une des origines de la pandémie de COVID-19. Les actions environnementales doivent être cohérentes avec les déclarations des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (DNUDPA et UNDROP).
- Respecter et aller au-delà des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Produire les efforts nécessaires pour que la température globale n'augmente pas de plus d'1,5° C en adoptant immédiatement des politiques favorisant le passage à une économie mondiale moins polluante en carbone.
- Laisser les énergies fossiles dans le sol. Supprimer et réallouer les subsides encourageant l'utilisation d'énergies fossiles et la déforestation, comme ceux pour les produits issus de l'agriculture industrielle. Arrêter de construire de nouvelles centrales au charbon et cesser d'utiliser les centrales existantes.
- Financer la transition énergétique, l'adaptation et la prévention climatiques, ainsi que la relance liée aux pertes et dommages, en se concentrant particulièrement sur les pays à faible et moyen revenu et sur les communautés marginalisées à travers le monde. Les pays riches et développés doivent honorer les engagements pris à la COP15 en 2019 de consacrer au moins 100 milliards de dollars par an au financement climatique, tout en reconnaissant leur responsabilité historique en tant que principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Ces ressources doivent prendre la forme de financements non concessionnels, et non de prêts générateurs de dettes.
- Se concentrer sur la relance verte et les investissements faibles en carbone. Les programmes de relance postpandémiques sont l'occasion parfaite pour que le monde « se reconstruise en mieux » en s'attaquant à la crise climatique et à la perte de biodiversité, tout en garantissant une « transition juste » vers des emplois décents dans des économies durables et locales.
- Adopter un cadre sur la Biodiversité mondiale post-2020 inclusif, sensible au genre et équitable lors de la COP15 sur la biodiversité à venir et adopter des politiques pour respecter, protéger et promouvoir les droits des militants environnementaux, en prenant des mesures contre les menaces à l'encontre de leur vie et de leur bien-être et en leur offrant un accès à la justice et à des solutions effectives lorsque leurs droits sont bafoués.

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021

- Établir une gouvernance de notre environnement, du climat et de la biodiversité démocratique et inclusive en garantissant un accès aux sphères de prise de décisions à tous les sujets de droit, en ce compris les réfugiés, les migrants, les peuples autochtones et les communautés locales, à tous les niveaux de la conception de politiques, de la prise de décisions, de la mise en œuvre et de la gestion. Promulguer immédiatement toutes les mesures nécessaires pour diminuer les migrations liées au climat dans le cadre des droits humains.
- Garantir la reddition de comptes et des réparations efficaces en matière de violations des droits humains et environnementaux causées par des produits dangereux ou la perte de biodiversité et d'habitat et adopter formellement le droit à un environnement sain, qui a été reconnu par plus de 100 États membres des Nations Unies.⁷

Un avenir catastrophique lié à l'urgence climatique ne doit pas nécessairement être notre destin, même s'il s'agit de la direction que nous prenons actuellement. Remédier à la fois à la crise climatique et à la pandémie mènera à une reprise économique plus équitable et plus résiliente et créera les conditions nécessaires pour éviter des catastrophes intensifiées.

La dimension de genre : Les femmes sont parmi les populations les plus touchées par le changement climatique et la dégradation environnementale, du fait de facteurs structurels, historiques et socio-économiques. Mais elles sont aussi en première ligne du changement, en proposant des solutions et en demandant des comptes. Les gouvernements doivent augmenter les financements sensibles au genre pour des solutions climatiques justes d'un point de vue du genre et financer les solutions transformatrices proposées par les femmes et les filles partout dans le monde.

Âge et climat : Les personnes âgées, surtout celles porteuses d'un handicap, font partie des populations les plus touchées par les risques climatiques, comme la propagation croissante de maladies vectorielles, du stress thermique et de maladies à évolution subite ou lente qui peuvent avoir un impact sur la santé et le bien-être physique et mental. Dans le même temps, les personnes âgées sont des sources fondamentales de connaissances, d'expérience et de résilience et leur participation, leur inclusion et leur leadership sont des éléments essentiels aux efforts mondiaux fondés sur les droits et visant à s'adapter à et à atténuer les effets néfastes du changement climatique.

Marginalisation : Si les catastrophes discriminent, c'est aussi le cas du secours aux sinistrés. Les communautés discriminées sur la base de l'emploi et de l'ascendance sont contraintes d'habiter dans les zones les plus sujettes aux inondations, aux effondrements de terrain et aux autres catastrophes provoquées par le changement climatique. Lorsque les gouvernements offrent des compensations, ils remplacent peut-être les bateaux des grands pêcheurs mais n'offrent rien aux travailleurs eux-mêmes ; de la même manière, les compagnies d'assurance et les gouvernements remboursent peut-être les agriculteurs avec de grandes exploitations pour le bétail perdu, mais les familles pauvres qui n'ont pas de quoi s'acheter des vaches ne reçoivent rien pour les chèvres ou les cochons qu'elles ont perdus.

V. Le financement du développement : Vers une nouvelle architecture financière mondiale

Alors que les pays riches aspirent à la reprise économique grâce à de grands programmes de relance et à l'accaparement des vaccins, le reste du monde fait face à des restrictions intenable en matière d'espace politique et fiscal et est asphyxié par des flux financiers illicites, des régimes commerciaux et d'investissements injustes, des dettes insoutenable et des conditionnalités des politiques qui ont réduit sa capacité à se concentrer sur des stratégies de transformation socio-économiques fondées sur les droits et centrées sur l'humain.

La crise sanitaire et la crise climatique soulignent encore qu'il est urgent de rediriger les ressources existantes vers des systèmes de protection sociale et de renverser la tendance de décennies marquées par l'austérité fiscale, la privatisation et les partenariats public-privé.

[Appel à une action internationale dès maintenant :](#)
[Organiser le financement du développement](#)

Il est urgent d'apporter une responsabilisation démocratique à la finance internationale. Ces problèmes systémiques ne peuvent être gérés uniquement au niveau national ou régional et demandent une réponse multilatérale ambitieuse sous les auspices et le leadership des Nations Unies. Nous réclamons la tenue d'un Sommet pour une reconstruction économique et une réforme systémique des Nations Unies afin de discuter et de mettre en œuvre des solutions transformatrices favorisant la transition vers une nouvelle économie mondiale.

A. Justice en matière de dette

L'endettement des pays du Sud est à la fois une conséquence de la domination et un outil perpétuant cette dernière, qui empêche les pays et les peuples de façonner leurs propres programmes économiques et qui mine les institutions souveraines et les processus démocratiques.

Des revenus fiscaux moins élevés et la dévalorisation de certaines monnaies, couplés à des dépenses plus élevées pour lutter contre la COVID-19, les catastrophes naturelles et les urgences socio-économiques, ont mené à une forte augmentation de la dette des pays pauvres. Une partie de cette dette se trouve auprès d'institutions multilatérales comme le FMI, la Banque mondiale ou les Banques de développement multilatérales, et auprès de pays comme la Chine ou les 22 membres du Club de Paris, alors qu'une partie significative de cette dette se trouve auprès de créanciers du secteur privé, par le biais de l'émission d'obligations.

- Les niveaux de dette publique dans les pays du Sud sont passés de 40 % à 62 % du PIB entre 2011 et 2020.
- Près d'un quart de cette augmentation, c'est-à-dire 1,9 billion de dollars, a été accumulé l'année dernière du fait de la pandémie.
- En 2020, la dette publique a augmenté dans 108 pays en développement.
- Les gouvernements d'au moins 32 pays ont alloué, en 2020, plus de 20 % de leurs recettes aux services de dettes.
- Dans 62 pays, le gouvernement a alloué, en 2020, plus de ressources aux réclamations des créanciers qu'aux soins de santé.
- Mise en garde contre une nouvelle vague d'austérité : ces 5 prochaines années, 60 pays en développement réduiront leurs dépenses sous les seuils d'avant-crise afin de pouvoir répondre aux revendications des créanciers.

Nos revendications

- Une annulation sans condition des paiements de la dette publique externe de la part de tous les créanciers – bilatéraux, multilatéraux et privés – pour tous les pays dans le besoin, pendant au moins les quatre prochaines années, comme première étape immédiate d'un programme clair visant l'annulation inconditionnelle de la dette existante. Les gouvernements emprunteurs doivent également avoir le pouvoir de mettre un terme aux paiements de la dette, et ce, sans souffrir d'aucune forme de pénalité.
- Des audits de la dette nationale, par les gouvernements et la société civile, afin d'examiner de manière critique la dette existante, de proposer des changements pour éviter la ré-accumulation de dettes intenable et illégitimes et de suggérer des réparations pour les préjudices causés par de telles dettes.
- Un cadre juste, transparent, contraignant et multilatéral pour la prévention et la résolution des crises de la dette, sous les auspices des Nations Unies, afin de régler le problème des dettes insoutenable et illégitimes.

Lisez et soutenez cette [Lettre Ouverte](#) appelant à une action mondiale pour l'annulation de la dette.

B. Justice fiscale

Alors que la majorité de la population mondiale se débat avec le poids de la pandémie et de la crise climatique, notamment en termes de perte d'emploi et de diminution de salaire, les revenus et les actifs des *traders* financiers, des milliardaires et de beaucoup d'entreprises ont littéralement explosé au cours de l'année qui vient de s'écouler. À moins que les failles du système fiscal international ne soient rapidement corrigées, les pays continueront à perdre des milliards de dollars de recettes publiques à cause des abus fiscaux des grandes multinationales et d'autres flux financiers illicites.

Nos revendications

- Établir un organisme fiscal universel et intergouvernemental au sein des Nations Unies et négocier l'adoption d'une Convention fiscale des Nations Unies pour trouver une solution exhaustive aux paradis fiscaux, aux abus des grandes multinationales en matière fiscale et aux autres flux financiers illicites, afin de garantir un système fiscal mondial juste.
- Mettre en œuvre des systèmes fiscaux progressifs et fondés sur les droits en matière de revenus, de fortune et de commerce. Imposer des taxes supplémentaires sur les bénéfices des entreprises et des riches qui profitent massivement de la crise. Abolir les incitatifs fiscaux qui bénéficient aux élites. Instaurer des taxes de transaction financière multi-juridictionnelle sur le commerce monétaire, les actions, les obligations et autres produits financiers dérivés.

C. Aide

Il y a près de 51 ans, les nations de l'OCDE se sont engagées à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Alors que les pays donateurs ont réaffirmé cet engagement à de nombreuses reprises au fil des ans, notamment en 2015 lorsqu'ils ont signé les Objectifs de développement durable, ils sont encore très loin de tenir leur promesse. En 2020, l'APD (en ce compris les prêts) a augmenté pour atteindre 0,32 % du revenu national brut, c'est-à-dire moins de la moitié de ce qui avait été promis. Ces promesses non tenues ont coûté aux nations pauvres 5,7 billions de dollars d'aide perdue ces cinquante dernières années.⁸

Nos revendications

- Tenez vos promesses ! Respectez et allez au-delà de l'objectif de 0,7 % pour l'aide. Offrez une aide de qualité, sans condition aucune. L'ADP doit atteindre les communautés les plus marginalisées et bénéficier aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées et aux personnes porteuses d'un handicap.
- Comprendre les besoins locaux et assurer la participation locale est essentiel pour garantir un développement inclusif : Rien pour nous, sans nous ! Faire preuve de transparence et rendre des comptes. Respecter l'intégrité de l'APD et l'efficacité de l'aide au développement.

D. Justice commerciale et risques systémiques

Les pays à faible et moyen revenu doivent avoir le droit d'établir leurs propres politiques commerciales et d'investissement, en veillant à mettre en priorité les intérêts de la population. Cependant, la plupart des règles commerciales ne sont ni justes ni libres. Les règles internationales en matière de commerce et les politiques commerciales nationales devraient soutenir la pérennité des moyens de subsistance, promouvoir les droits des femmes, des enfants et des peuples autochtones et permettre l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.

Revendications

- **Un moratoire sur les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (en anglais *Investor-State-Dispute-Settlement*, ISDS en abrégé).** L'intensité des défis de développement générés par les traités d'investissements bilatéraux et les accords de libre échange est fortement soulignée par les mécanismes d'ISDS, qui permettent aux entreprises transnationales de lancer des procédures d'arbitrage internationales à huis clos à l'encontre des gouvernements, pour des sommes financières extraordinaires. De plus en plus souvent, les entreprises utilisent les mécanismes d'ISDS pour freiner les réglementations sanitaires et environnementales, car ces dernières ont un impact sur leurs profits. Dans un monde rendu instable par le changement climatique et la pandémie, c'est tout simplement inacceptable.⁹
- Ne pas sanctionner les violations des droits de propriété intellectuelle si ces derniers sont incompatibles avec les objectifs en matière de santé publique et de relance économique liés à la pandémie. Réglementer et demander des comptes aux responsables de violations des droits humains, grâce à un Traité contraignant des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains.
- Bien trop souvent, les Partenariats Public-Privé (PPP) privatisent les profits, tout en socialisant les risques sous-jacents. La politique de « La finance privée avant tout » de la Banque mondiale fait porter les risques et les coûts aux contribuables et doit donc être rejetée. À la place, il est nécessaire de défendre la centralité des politiques et des investissements publics. Il devrait également y avoir un moratoire sur les nouveaux PPP jusqu'à ce qu'une analyse indépendante de leurs objectifs de développement ait été réalisée.
- Alors que le monde se bat pour savoir comment réglementer les technologies numériques, il est nécessaire d'organiser de toute urgence des délibérations globales, transparentes, inclusives et participatives au sujet de l'impact de ces technologies sur l'environnement, les travailleurs, les moyens de subsistance et la société dans son ensemble. Lorsque l'on parle de gouvernance en matière de technologie, il ne s'agit pas seulement d'établir des réglementations, mais plutôt de veiller à ce que le bien commun soit l'objectif ultime et qu'il prenne le pas sur le profit.
- Des accords internationaux, sous les auspices des Nations Unies, sont nécessaires pour réglementer et superviser les institutions financières, les agences de notation du crédit et les fonds spéculatifs, mais aussi pour lutter contre la fuite des capitaux et limiter les transactions spéculatives.
- L'attribution de **Droits de tirage spéciaux (DTS)** du FMI d'une valeur de 650 milliards en août 2021 représente une nouvelle source de fonds qui peuvent être utilisés pour la vaccination, la protection sociale et les actions environnementales.
 - Les pays riches n'ont pas besoin de ces réserves supplémentaires et ne les utilisent souvent pas. Ils devraient réorienter leurs DTS vers les pays à faible et moyen revenu de manière transparente et responsable, sans conditionnalité et sur la base de financements sans endettement. Il est nécessaire d'avoir plus de DTS, et leur coût d'émission est faible. Le FMI devrait émettre une deuxième tranche de 3 milliards de DTS.

- Les pays à faible et moyen revenu doivent investir les DTS dans leur population, et principalement dans les communautés marginalisées, pour financer les programmes de vaccination, les initiatives en matière de santé publique et les mécanismes de protection sociale. Ils doivent éviter un nouveau piège de l'endettement et s'abstenir d'utiliser les DTS pour emprunter encore plus.

E. Les risques d'une austérité grandissante

L'austérité est une politique meurtrière. Cela n'a jamais été plus clair qu'à l'heure actuelle, avec des pays et des communautés mal équipés pour réagir à la pandémie de COVID-19, en partie parce que les budgets pour la santé et les programmes sociaux ont été réduits lors de précédentes périodes de restrictions financières.

Cependant, des coupes budgétaires sont attendues dans 154 pays en 2021 et dans plusieurs autres nations en 2022, en partie à cause de la pression du Fonds monétaire international en matière d'équilibre budgétaire et de remboursement de la dette. Si ces programmes sont mis en œuvre, quatre-vingt-cinq pour cent de la population vivra dans des conditions d'austérité. En outre, on s'attend à ce que les coupes budgétaires soient deux fois plus élevées, en termes de pourcentage, que pendant les vagues d'austérité qui ont suivi la crise financière de 2008-2009.¹⁰

Ces prédictions contrastent grandement avec les États-Unis, l'Europe et le Japon, où les gouvernements dépensent plus que jamais pour atténuer le poids de la pandémie et assurer une reprise économique totale. Les programmes d'austérité amoindrissent la relance économique, ébranlent les Objectifs de développement durable et sont susceptibles de bafouer les droits de la population, puisque l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité est restreint. Pour réaliser l'ODD 10 et démontrer un vrai engagement dans la lutte contre les inégalités, les gouvernements doivent créer et financer des plans nationaux de réduction des inégalités pour mettre un terme aux inégalités économiques, de genre et intersectionnelles extrêmes.

Notre revendication : Les institutions multilatérales doivent cesser d'imposer des programmes d'austérité et les gouvernements ne devraient pas les mettre en œuvre.

La dimension de genre : Les femmes représentent une grande proportion des travailleurs des industries les plus durement touchées par la crise de la COVID-19, possèdent moins de richesses que les hommes, ont des plus petites pensions et ont souvent plus de difficultés à retrouver un emploi après un licenciement. Par conséquent, elles sont particulièrement vulnérables face aux mesures d'austérité. L'austérité menace les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté liée au genre et représente une violation directe du principe de non-rétrogression. Néanmoins, peu de gouvernements essaient de comprendre l'impact de l'austérité en matière de genre ou de supprimer de telles politiques.

Les gouvernements et les institutions multilatérales devraient plutôt chercher à mettre en place des processus dont le poids ne tombe pas directement sur les épaules des femmes et des filles et qui réinventent nos systèmes économiques pour permettre des transitions justes vers des économies durables avec des emplois décents pour tous.

Marginalisation, personnes âgées et financement du développement : Les femmes, les enfants, les personnes porteuses d'un handicap, les minorités sexuelles, les personnes âgées et les communautés CDWD (communautés discriminées sur la base de l'emploi et de l'ascendance) se retrouvent exclus de l'accès aux services civils comme l'éducation, les soins de santé et autres services sociaux. Il existe, à l'intérieur même des pays, des biais inhérents à la gestion des finances publiques et à l'accès au développement qui bafouent leurs droits. Les gouvernements doivent revoir les structures de dépenses et mettre en place une budgétisation ciblée et sensible au genre afin de répondre aux besoins des communautés marginalisées. Lorsque ces financements sont investis dans la santé publique et les programmes de protection sociale, les communautés exclues doivent être impliquées dans les programmes et les processus, du début jusqu'à la fin, afin de veiller à leur réussite.

VI. Restriction des droits humains et fermeture de l'espace civique pour lutter contre la pandémie

Les gouvernements utilisent la pandémie de COVID-19 comme une excuse pour imposer des restrictions sur les activités démocratiques, limiter la liberté de la presse, sévir contre les militants des droits humains et contester les libertés civiques.

À travers le monde, les dirigeants politiques ont pris des mesures extraordinaires et adopté des législations d'urgence, avec l'objectif déclaré de protéger la santé et la vie de la population. Malheureusement, ces mesures sont souvent prises aux dépens du respect des droits humains et de l'espace civique. Si le droit international autorise l'adoption de certaines restrictions pour lutter contre les urgences sanitaires, ces restrictions doivent être proportionnées, nécessaires et non-discriminantes.

Dans certains États répressifs et certaines démocraties fragiles, ces restrictions pourraient devenir permanentes, et les personnes au pouvoir pourraient profiter de la pandémie pour établir ou renforcer leur régime autoritaire.

Même avant la pandémie, l'espace civique dans de nombreuses communautés avait déjà diminué, les voix d'opposition et les médias indépendants étant emprisonnés, forcés à l'exil, intimidés ou pire encore. Dans certains cas, partager le « mauvais » post sur les réseaux sociaux est une raison suffisante pour être poursuivi en justice, ou pire.

Ces attaques contre les droits et les espaces démocratiques n'ont pas seulement érodé l'espace dans lequel les organisations de la société civile travaillent, mais ont aussi sapé la position de ces dernières en tant que partenaires du développement, gardiennes des droits humains et acteurs indépendantes. Les solutions militaires, en ce compris les régimes de terreur opérant en toute impunité, particulièrement contre les communautés pauvres et marginalisées, sont des réponses tout à fait inacceptables. Tout ce qui viole les droits humains, met en danger la démocratie et perpétue les inégalités ne peut et ne doit pas être une réponse appropriée.

Les cyber-attaques représentent également un problème de plus en plus pressant pour la société civile, particulièrement lorsque les gouvernements exercent un contrôle unilatéral sur l'espace numérique.

Nos revendications :

- Reconnaître que les droits humains sont universels et indivisibles ; ils sont à la base de tout programme de développement et au cœur des problématiques mondiales les plus importantes, comme la paix et la sécurité, l'éradication des inégalités de genre et la création d'un environnement sain pour les générations futures.¹¹
- Ne pas utiliser la COVID-19 comme une excuse pour bafouer les droits humains et les libertés constitutionnelles ou pour restreindre l'espace civique.

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021

- Ne pas criminaliser la liberté d'expression sous prétexte d'empêcher la diffusion de *fake news* et ne pas bloquer l'accès à Internet et aux réseaux sociaux pour empêcher le partage d'informations critiques.
- Renforcer les mécanismes permettant la participation de la société civile dans les organismes multilatéraux et les institutions de gouvernance internationale.
- Garantir une gouvernance de l'espace numérique transparente, responsable et inclusive et ratifier de nouvelles conventions des droits humains à l'ère numérique pour garantir une utilisation de l'espace numérique progressive et basée sur les droits.

L'absence de réglementation adaptée et de plus de gouvernance démocratique en matière de numérisation à travers le monde a le potentiel de gravement miner l'espace civique, le bien-être humain, la liberté, la dignité et la justice. Cela ne doit pas arriver. Alors que les gouvernements et les sociétés accueillent les technologies numériques transformatrices à bras ouverts, et que les processus politiques et de prise de décisions clés ont de plus en plus lieu en ligne, la numérisation doit étendre l'espace civique nécessaire pour que les OSC puissent travailler efficacement.

La garantie d'un espace numérique bien réglementé et démocratique est essentiel pour promouvoir le fonctionnement d'une société civile saine. À cette fin, l'inclusion numérique soutenue par des cadres législatifs propices est fondamentale.

Dans l'Appel à l'Action de 2019 à Belgrade, les leaders de la société civile ont réclamé que les gouvernements protègent les droits humains et l'espace civique. Face à la pandémie, ces revendications – *protéger et créer un espace pour la société civile, promouvoir l'inclusion et une véritable transparence envers la population en matière de pratiques de développement, mettre en œuvre et respecter la gestion démocratique des plans de développement nationaux par les pays et promouvoir la transparence et la reddition de comptes pour une réalisation inclusive des ODD, lutter contre les violations majeures des droits humains et reconnaître l'importance des thématiques interconnectées pour la réalisation de l'Agenda 2030, à savoir la voix de la société civile, l'éradication de la pauvreté, l'autonomisation des femmes, la lutte contre les inégalités, le travail décent, l'action climatique et la justice environnementale* – sont plus vraies aujourd'hui que jamais auparavant et doivent être mises en œuvres de toute urgence.

La dimension de genre : Les femmes et les individus LGBTQI+ sont exclus des processus de prise de décisions qui touchent leur quotidien. On observe également une augmentation importante de la violence contre les femmes militant pour l'environnement ou les droits humains, les défenseuses des communautés LGBTQI+ ou les actrices pour la paix. C'est inacceptable. Les gouvernements et les institutions doivent offrir aux femmes et aux filles dans toute leur diversité un espace sûr dans lequel elles peuvent faire entendre leur voix et façonner la politique.

Âge et participation : L'espace civique est essentiel si l'on veut garantir un meilleur avenir aux générations futures. Les recommandations de « Notre programme commun » du Secrétaire général des Nations Unies visant à créer un poste d'Envoyé spécial pour la jeunesse, à organiser un Sommet mondial sur l'avenir et à rédiger une Déclaration sur les générations futures et sur « La prévoyance stratégique et un système global de suivi des

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021
risques » doivent être réalisées... Dans le même temps, l'âgisme et les discriminations invisibilisent les personnes âgées. La négligence choquante envers les personnes âgées dans des contextes de soins et à leur domicile pendant la crise de la COVID-19 est un rappel brutal des conséquences de l'inaction et de l'absence de politiques publiques protégeant les droits des personnes âgées. Les pays doivent adopter une perspective qui tienne compte du cycle de vie complet lorsqu'il s'agit de rédiger et de mettre en œuvre des politiques. Cela doit inclure une réelle participation de représentants des personnes âgées et des jeunes dans la planification, la prise de décisions et la sphère politique.

Marginalisation : Les communautés marginalisées demandent à être entendues, malgré des générations de répression. Le Forum mondial des communautés discriminées sur la base de l'emploi et de l'ascendance, fondé en 2019, est un de ces lieux qui encouragent la prise de parole. La représentation des communautés marginalisées dans les gouvernements locaux est également essentielle. Les lois anti-discrimination et la prévention des lois atroces doivent être promues et mises en œuvre pour garantir la sécurité et la protection des individus vulnérables à l'exploitation, à la violence et à la discrimination, tout en réclamant des comptes aux gouvernements.

VII. Réforme des Nations Unies

La propagation incessante de la COVID-19 malgré la disponibilité d'un vaccin, les inégalités croissantes qui font souffrir des milliards de personnes et la richesse accrue de quelques dizaines d'autres, ainsi que les revers considérables portés à la réalisation des ODD représentent des données essentielles, qui indiquent que le système de coordination mondiale actuel est insuffisant pour répondre aux besoins de notre époque. Cette problématique, parmi tant d'autres, comme la prolifération du nucléaire ou la traite des êtres humains, n'est que le prélude et le terrain d'essai des catastrophes inévitables et des extinctions résultant de la relation abusive de l'humanité avec l'environnement.

Cependant, aussi décourageantes les circonstances soient-elles, des institutions et des réglementations globales effectives et coordonnées *pourraient* réellement aider à atténuer certains des pires effets de notre orgueil démesuré. Et ici, des Nations Unies revitalisées, fonctionnant en réseau et effectives auraient un rôle essentiel à jouer.

Dans ce sens, nous nous réjouissons du rapport récent « Notre programme commun » du Secrétaire général et nous saluons sa vision d'un multilatéralisme plus interconnecté, inclusif et efficace. Nous sommes d'accord sur le fait que l'humanité fait face à un dilemme difficile et urgent : s'effondrer ou se réinventer. La question est donc la suivante : que faudra-t-il faire pour générer la volonté politique nécessaire pour atteindre et aller au-delà de l'Agenda 2030, de l'Accord de Paris et de la Déclaration ONU75 ?

Si nous soutenons bon nombre des propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport, ce dernier présente néanmoins des lacunes. Nous adhérons à l'appel à créer un nouveau contrat social ancré sur les droits humains, soutenons l'accent mis sur l'avenir et la solidarité intergénérationnelle, ainsi que la nécessité d'agir de manière audacieuse pour établir une architecture institutionnelle qui nous permettra d'atteindre nos objectifs communs. Nous rejoignons également l'appel à l'organisation d'un Sommet pour l'avenir en 2023 et d'un Sommet social mondial en 2025 et nous nous engageons à ce que les diverses voix de la société civile et des plus marginalisés soient entièrement incluses dans les processus de préparation.

Nonobstant, il y a un élément majeur qui ne change pas : la souveraineté étatique qui ne se soucie que de ses propres intérêts représente le plus grand obstacle à toute action pertinente. Les systèmes actuels, qui représentent les besoins de l'humanité d'il y a 75 ans (sans y avoir répondu), doivent être profondément repensés. Le modèle de gouvernance centré sur l'État, dans lequel les acteurs qui prennent les décisions liées à l'avenir de l'humanité entière agissent en se concentrant avant tout sur les intérêts de leur propre État, mène inévitablement aux crises que nous observons aujourd'hui.

Nos revendications

Si nous voulons que la solidarité internationale ait réellement du sens, Nous, les Peuples qui refusons d'être laissés pour compte, réclamons des États membres qu'ils :

- Fassent progresser les nombreux éléments du rapport du Secrétaire général mentionnés ci-dessus, qui bénéficieront aux générations présentes et futures.

Déclaration de l'Assemblée mondiale des Peuples 2021

- Aillent encore plus loin que ce rapport et mettent en œuvre des réformes pertinentes pour rendre les institutions internationales plus représentatives et inclusives, notamment en limitant l'utilisation du droit de veto pendant les réunions du Conseil de sécurité des Nations Unies et en pénalisant les États membres qui ne paient pas entièrement leur cotisation.
- Soutiennent la création d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies, d'une Initiative citoyenne mondiale des Nations Unies et d'un poste d'Envoyé spécial pour la société civile auprès des Nations Unies. Ces améliorations institutionnelles spécifiques et tout à fait réalisables renforceront l'ouverture et l'inclusivité des Nations Unies.

NOTES DE FIN

¹ [United Nations](#)

² Human Rights Watch, "[Break Their Lineage, Break Their Roots](#)", 19 avril 2021

³ [Amnesty International, Israel and Occupied Territories 2020](#)

⁴ [Human Rights Watch](#) (27 juillet 2021)

⁵ IPCC (GIEC), "[Climate Change 2021: The Physical Science Basis](#)"

⁶ ONU, "[Secretary-General calls for bold action to end biodiversity crisis](#)"

⁷ [Joint Statement of United Nations entities on the right to healthy environment](#), 8 mars 2021

⁸ Oxfam, "[50 years of Broken Promises: The \\$5.7 trillion debt owed to the poorest people](#)", Oct. 2020.

⁹ [C20 Policy Pack 2021: Building a Sustainable Future for All](#).

¹⁰ Isabel Ortiz et Matthew Cummins, "[Global Austerity Alert: Looming Budget Cuts in 2021-25 and Alternatives](#)", IPS, ipsnews.net/2021/04/global-austerity-alert-looming-budget-cuts-2021-25-alternatives

¹¹ Voir également le [Call to Action for Human Rights](#) du Secrétaire général des Nations Unies.